

Fiche Henri Louis Honoré D'ESTIENNE D'ORVES

(1901 - 1941)

En 1929, l'enseigne de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves se rendant compte que ses hommes, lors de leurs sorties à terre, n'avaient comme seuls distractions et lieux de refuge que les bistrots de la rue Louis Pasteur, décide de leur procurer une maison où ils pourraient passer leurs moments de loisirs.

Lien avec l'extrait suivant :

Extrait du bulletin de la Société des Œuvres de mer de 2015

IL ÉTAIT UNE FOIS, LE FOYER D'ESTIENNE D'ORVES

En 1929, l'enseigne de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves se rendant compte que ses hommes, lors de leurs sorties à terre, n'avaient comme seuls distractions et lieux de refuge que les bistrots de la rue Louis Pasteur, décide de leur procurer une maison où ils pourraient passer leurs moments de loisirs.

Pour cela, il réunit une petite équipe, qui après avoir étudié la question, décide d'aller exposer leurs idées à Mgr Duparc, évêque de Quimper. Celui-ci, très attaché à tout ce qui concernait la marine et surtout le bien-être moral et spirituel des marins, demande à M. le chanoine Moéner, curé-archiprêtre de la paroisse Saint-Louis, d'acheter une maison au centre de la ville qui pourra servir de foyer aux équipages de la marine nationale et aux soldats en service au 2e Colonial. C'est ainsi que s'ouvre la "Maison catholique du marin et du soldat" au 50, rue d'Aiguillon.



Le lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves

L'enseigne de vaisseau d'Estienne d'Orves crée un conseil d'administration pour cette œuvre et demande au capitaine de vaisseau en retraite Loyer d'en assurer la présidence.

En 1930, la "Maison catholique du marin et du soldat" devient "Maison Jeanne d'Arc", titre qui sera à nouveau modifié en janvier 1937 et deviendra "Foyer Jeanne d'Arc, maison du marin et du soldat". Dès son ouverture, le Foyer, installé en location, connaît le succès, répondant ainsi au but bienfaisant, surtout dans l'ordre moral, pour lequel il a été créé.

Surviennent la guerre et les terribles bombardements qui dévastent le port et la ville de Brest. L'immeuble qui abrite le Foyer Jeanne d'Arc est détruit en 1944, après avoir été entièrement pillé en 1940. Il n'en reste rien...

Dès 1945, sous l'impulsion de quelques volontés généreuses et tenaces, le Foyer renaît sous le nom de son fondateur. Installé provisoirement en baraquements en bordure du boulevard Gambetta près de la gare, il retrouve aussitôt l'affluence des meilleurs jours d'avant-guerre, rendant à ses hôtes tous les services que sa nouvelle situation lui permet d'autant mieux d'assurer.

Comme avant 1939, les visiteurs les plus nombreux du Foyer sont les jeunes marins de l'Etat en service au port de Brest ou sur les bâtiments qui y séjournent plus ou moins longuement. Outre les jeux, la lecture, le bar, les repas légers qui connaissent leur plus grand succès le dimanche, ils y trouvent un dortoir qui leur procure un refuge éventuel pour la nuit.

Mais cette situation, imposée par l'urgence au lendemain de la guerre, ne pouvait être que provisoire. Les baraquements étaient établis sur un terrain qui n'est que prêté au Foyer. Une option a été accordée à celui-ci pour l'acquisition de ce terrain, mais elle arrive à expiration en 1950. C'est alors que

la Société des Œuvres de Mer, sollicitée d'intervenir, se porte acquéreur du terrain. En même temps, d'un commun accord, le Foyer se trouve intégré à la Société, sans aucun changement d'ailleurs dans sa direction qui reste assurée par l'abbé Mazurié, aumônier de la Marine à Brest.

C'est encore dans le provisoire de ses baraquements vétustes et étriqués que le Foyer d'Estienne d'Orves poursuit en 1951 et 1952 sa carrière, accueillant marins de l'Etat, mais également marins du commerce et élèves de l'Ecole de navigation.

En 1952, la Société des Œuvres de Mer peut disposer de suffisamment de dommages de guerre d'origines diverses, pour entreprendre la construction d'un nouveau foyer. La première aile est bientôt achevée et mise en service le 10 mai 1953, et déjà la surface habitable double celle de l'ancienne baraque en bois...



La façade du Foyer d'Estienne d'Orves en 1954

L'ensemble du Foyer – qui ne compte alors qu'un rez-de-chaussée et un étage – est inauguré le 10 juillet 1954. Au rez-de-chaussée de l'aile ouest, se trouvent le bureau de l'aumônier-directeur et la grande salle du Foyer, avec les jeux et le bar ; au premier étage, la bibliothèque salle de lecture, et en arrière, une partie des chambres et les dortoirs. Le rez-de-chaussée du corps de bâtiment central est occupé par la vaste et lumineuse salle à manger, le premier étage par les chambres. Le rez-de-chaussée de l'aile de droite est affecté à des logements, dont l'appartement de l'aumônier de l'hôpital. En arrière, se situent la cuisine du Foyer et ses dépendances. Le premier étage est affecté au cercle des élèves de l'Ecole navale, qui dispose d'une vaste salle de réunion.

Reste à édifier une chapelle définitive, digne de ce nouveau bâtiment et de dimensions appropriées. Un terrain situé derrière le Foyer est acheté en 1955 à cette intention. A l'occasion d'une de ses visites au Foyer, de plus en plus considéré comme le centre de l'Aumônerie catholique de la marine, le cardinal Feltin, vicaire aux armées, procède à la bénédiction de la première pierre de la future chapelle qui est donc officiellement posée, même si les suivantes mettront quelques mois à venir compléter l'édifice.



La salle de restaurant et son bar



La salle de jeux



La salle de lecture et correspondance

La nouvelle chapelle est bénite le 9 mai 1957 par Mgr Fauvel, Evêque de Quimper, et devient la paroisse maritime du port.



Le Foyer d'Estienne d'Orves peut désormais prendre son rythme de croisière.

Ouvert à tous les marins, sans distinction d'opinion religieuse, il reçoit surtout les marins de l'Etat, en service à Brest ou en escale ; un certain nombre de marins étrangers, américains, belges, hollandais, anglais, allemands et espagnols, y viennent lorsque leurs bâtiments sont à Brest. Les élèves de l'Ecole navale y ont aussi leur « cercle ». Tous y trouvent, d'abord, un « pied à terre » où ils se sentent chez eux, un lieu de rencontre où ils disposent de salles de réunion, de salles de jeux. Des spectacles et animations variés leur sont régulièrement proposés. Ils y trouvent aussi des chambres pour la nuit, des repas simples mais économiques – jambon frites ou saucisses purée – une salle de lecture, des cours scolaires. Une « annexe » aux Blancs Sablons, près du Conquet, accueille les campeurs pendant les week-ends d'été. Des excursions sont organisées chaque dimanche. Et bien sûr, l'aumônier assure la messe, les veillées de prières et l'instruction religieuse pour ceux qui le désirent.

Pour exemple, le nombre de repas servis passe de 15 857 en 1953 à 46 447 en 1963, et le nombre de nuitées connaît aussi une augmentation régulière, moins spectaculaire cependant : 16 625 en 1955, 18 450 10 ans plus tard.

C'est l'abbé Mazurié qui sera la cheville ouvrière du Foyer, son « fondateur directeur » pendant douze ans. Il ne quittera ses fonctions qu'en 1966, atteignant la limite d'âge des aumôniers de la Marine. Il en aura fait, sur le plan familial, sur le plan social, et sur le plan religieux, le véritable Foyer du Marin de Brest. Il lui aura donné une âme.

Forte de son succès, la Société peut réaliser en 1964 la construction d'un second étage du Foyer, lui donnant son aspect final.

Cette extension permet de satisfaire notamment le désir de beaucoup de marins préparant des examens, qui souhaitent pouvoir bénéficier de chambres individuelles. Le premier étage est presque entièrement réservé à cet effet, et le second, surtout des chambres donnant sur le magnifique spectacle de la rade, est réservé aux familles de passage.

Brest n'est pas le seul port où la Société des Œuvres de Mer a pu créer et entretenir des « Maisons de Famille ». On en trouve au Havre, à Toulon, Cherbourg, Paimpol, Saint-Jean de Luz et Hyères... Elle apporte également un soutien financier au Foyer Stella Maris de Saint-Pierre et Miquelon, au Foyer Les Amis des Marins de Caen ou encore au Foyer Itsas lagunak de Ciboure... Mais pas plus que les individus, les sociétés ne peuvent se soustraire aux impératifs de l'évolution : elles naissent, grandissent, vivent et meurent si elles ne savent pas s'adapter. Après la première étape, la disparition des navires-hôpitaux et de l'aumônier des bancs, voici que les Maisons et les Foyers du Marin, réussites de la deuxième étape, connaissent à leur tour le déclin.

En effet, à partir de 1965/1970, commence pour les divers foyers et maisons du marin ouverts par la Société des Œuvres de Mer, presque tous dans des ports militaires, une phase de baisse de l'activité à laquelle n'échappe pas le Foyer d'Estienne d'Orves.

Le premier signe date de 1962 avec la fermeture au mois de juillet de la Maison du Jeune marin de Paimpol. Puis c'est le tour du Club des Pingouins de Hyères en 1966, et celui en 1970 de la Maison du Marin du Havre. En 1972, le Club Amitié Marine de Toulon ferme ses portes et en 1973, la Maison du Marin de Cherbourg disparaît à son tour. Et malgré quelques succès comme la réouverture de la Maison de Saint-Pierre et la création du Foyer des Amis du Marin de Caen, la situation s'aggrave d'année en année.

Les deux raisons majeures de ce déclin sont d'une part la mise en service par la Marine nationale et les collectivités locales de foyers financés par l'Etat, neufs et confortables, et d'autre part l'évolution du mode de vie des



Le Foyer d'Estienne d'Orves après son agrandissement de 1964 et la création d'un second étage

Français en général et des jeunes marins en particulier. Pour ces derniers, cela se traduit par la possibilité, grâce aux facilités de transport, de retrouver chaque week-end, loin du port, une ambiance familiale ou amicale. Et s'ils restent sur leur bateau, ils y trouvent un confort inconnu de leurs aînés. Sans oublier pour autant qu'avec l'automatisation des cargos qui s'accroît rapidement, la durée des escales est de plus en plus limitée et donc le nombre de marins à terre sensiblement réduit également.

Le Foyer d'Estienne d'Orves, malgré ses atouts indéniables, n'est pas épargné. Il résiste mieux que les autres même s'il doit faire flèche de tout bois et accueillir parfois des visiteurs inattendus : c'est ainsi qu'il recueille en 1978 l'équipage de l'*Amoco Cadiz*.

Mais la fréquentation du Foyer baisse régulièrement et les ressources de la Société des Œuvres de Mer, non seulement ne permettent pas d'entretenir et de rénover convenablement les locaux et le mobilier, mais encore doivent chaque année combler un déficit désormais récurrent. L'hémorragie est bien établie et si rien ne peut l'enrayer, la fin

interviendra inexorablement en quelques années.

Que faire ? Une enquête menée au début des années 80 par le conseil d'administration de la Société, montre tout d'abord qu'il existe au moins dix organismes divers exerçant une activité à caractère social au profit des marins, actifs, retraités, et de leurs familles. L'enquête ne s'est pas bornée à un simple recensement, mais a recherché les besoins exprimés par les différentes catégories de marins et leurs familles. Les conclusions qui en sont tirées sont les suivantes : la Société des Œuvres de Mer doit donc « rester dans son créneau » et poursuivre dans la voie de l'accueil des marins d'une part, et d'autre part, soit disparaître, soit transformer le Foyer d'Estienne d'Orves pour l'accueil des marins retraités en conservant une partie des locaux pour l'accueil des familles.

L'idée de base est de réaliser des studios équipés de façon moderne, chacun d'eux comportant douche, WC, coin cuisine, chauffage individuel et téléphone. Les repas seront pris au restaurant du Foyer. Un service d'accueil sera organisé et les occupants

disposeront d'une salle de lecture et de télévision.

Encore faut-il pouvoir le faire ! Heureusement, et comme cela s'est déjà produit plusieurs fois dans l'histoire de la Société, la Providence veille sur les Œuvres de Mer : un généreux donateur, Monsieur Lebreton, bienfaiteur de longue date de la Société, lui lègue en 1985 une somme importante, plus d'un million de francs. Reste à définir l'enveloppe des travaux nécessaires, compléter le financement de l'affaire par l'appel aux subventions de l'Action Sociale des Armées, de l'ENIM, des compagnies de navigation : cet appel est heureusement entendu, et les travaux de rénovation transformation commencent en 1986.

Dans un premier temps, l'aile Est regroupe les nouveaux logements-foyers, alors que l'aile Ouest et la partie centrale restent à l'usage des clients habituels du Foyer. D'ailleurs, cette partie réservée à l'accueil des marins en activité (bar, restaurant, chambres) n'a pas cessé de fonctionner pendant les sept mois qu'ont duré les travaux.

Très vite, devant le succès rencontré, une deuxième tranche de travaux est mise à l'étude : réalisation de dix studios supplémentaires (certains un peu plus grands peuvent accueillir des couples) et installation d'un ascenseur. Livrés fin juillet 1990, ils sont tous occupés dès le 1er août, avant leur inauguration officielle le 7 décembre de la même année, entérinant ainsi la nouvelle vocation du Foyer d'Estienne d'Orves, l'accueil des retraités de nos différentes marines.



*Inauguration de la nouvelle version du Foyer d'Estienne d'Orves et de ses logements pour personnes âgées
par le Vice-amiral Henri Darrieus*

Le 12 mai 1987, seize « logements-foyer » pour retraités des diverses marines ou pour leurs veuves, sont inaugurés par le vice-amiral d'escadre Corbier, préfet maritime de la deuxième région, en présence du vice-amiral Henri Darrieus, président de la Société des Œuvres de Mer et de Monsieur Kerbrat, maire de Brest, et le Foyer d'Estienne d'Orves reprend un nouvel essor.

En 1992, ce sont cinq nouveaux studios et l'agrandissement de la salle de restaurant qui sont au programme et mis en service au mois d'octobre, trouvant immédiatement preneurs.

Le 1er décembre 1999 marque la fermeture définitive des dernières chambres individuelles du Foyer. Ouvertes aux étudiants, elles étaient de plus en plus délaissées depuis plusieurs années. C'est avec regret cependant

qu'il a fallu renoncer à ces rencontres inter-générationnelles qui donnaient souvent lieu, à la fin des repas, à des échanges riches et des rires francs, et qui concourraient à donner au Foyer ce « petit supplément d'âme ». Situées dans l'aile gauche du bâtiment, elles sont transformées en huit nouveaux studios, répartis entre les 1er et 2e étages. Les derniers studios, aménagés au RdC dans l'ancien appartement du directeur, sont mis en service en 2006, portant à 40 le nombre définitifs de foyers-logements à disposition de nos aînés.

C'est pourquoi la décision de fermer le Foyer est prise par le Conseil d'administration en mars 2012. Tous les résidents sont relogés dans des structures spécialisées de la région brestoise, et l'ensemble du personnel a fait l'objet d'un licenciement économique, ce qui a été et restera cependant, psychologiquement et humainement, un épisode douloureux pour tous. Pour tourner définitivement la page, la décision de vendre le bâtiment est prise par le conseil d'administration lors de sa séance du 27 juin 2012.



Après la restructuration des cuisines et le réaménagement de la salle de restaurant, les derniers travaux entrepris furent l'installation d'une rampe pour personnes à mobilité réduite et l'aménagement du petit jardin attenant en 2007.

Mais très vite, le Foyer va devoir faire face à un nombre grandissant de difficultés. Au cours des dernières années, l'équilibre financier du Foyer d'Estienne d'Orves n'est plus assuré et le taux d'occupation diminue régulièrement et inéluctablement. Les résidents, plus clairsemés, proviennent de moins en moins souvent du monde de la mer. Se pose donc la question de savoir si l'esprit de la Société des Œuvres de Mer et le cœur de sa vocation sont toujours respectés ?

A ces soucis financiers s'ajoutent de toujours plus nombreuses et exigeantes contraintes techniques, réglementaires et administratives ; l'évolution des normes de sécurité et d'hygiène, ainsi que les standards de vie de ce nouveau siècle, nécessitent d'importants travaux dont le coût dépasse largement les capacités de la Société, au risque de mettre en péril ses fondements mêmes.

Ainsi finit, après 60 ans de bons et loyaux services, la dernière « maison » de la Société des Œuvres de Mer, qui, elle, continue à vivre.

En effet, grâce au produit de cette vente, réalisée la 1er avril 2015, un nouvel avenir se dessine, qui va permettre à la Société de se recentrer sur sa mission première, d'assurer plus efficacement le soutien matériel et moral des marins de passage dans nos ports, et de veiller attentivement au bien-être des gens de mer.

